DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Se former aux métiers de responsable d'administration des Finances publiques

2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 06 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la brochure de présentation des formations que la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) vous propose pour l'année 2018.

Ces formations s'adressent **exclusivement aux cadres supérieurs des administrations financières étrangères (Direction générale des Impôts, Direction générale du Trésor, Direction générale de la Comptabilité publique, Direction générale du Cadastre)**.

L'offre comprend :

- des formations de longue duré :
  - celle d'inspecteur des Finances publiques de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) ;
  - celle du Master 2 *Administration fiscale 227* de l'Université de Paris-Dauphine.
- des séminaires de courte durée (1 à 2 semaines), organisés sur des thèmes particuliers par la Mission de Coopération internationale (MCI) et par l'ENFiP pour deux d'entre eux.

Votre attention est appelée sur la nouvelle formation initiale des inspecteurs des Finances publiques que la DGFiP et l'ENFiP mettent en place en 2018 et sur les modifications des épreuves de l'examen probatoire.

➢ **A compter de la prochaine rentrée prévue au début du mois de septembre 2018, les inspecteurs stagiaires suivront en établissement un cursus commun à l'ensemble de la promotion des inspecteurs stagiaires de 4 mois (partie socle) suivi d'une formation spécifique à un métier (choix entre 5 blocs fonctionnels) d'une durée de 4 mois également.**

Pour ceux qui le souhaiteraient, cette formation théorique en établissement pourra être complétée, par une formation pratique d'une durée maximale de 3 mois, organisée et pilotée par la MCI, dans une direction ou un service de la DGFiP.

➢ **L'examen probatoire pour intégrer la formation d'inspecteur des Finances publiques comprend désormais :**

- **une épreuve de questionnaire à choix multiple (QCM) ;**
- **une épreuve de note de synthèse à rédiger à partir d'un dossier ou une épreuve de mathématiques ou d'informatique selon le cursus choisi.**

Vous trouverez dans cette brochure toutes les indications sur le contenu de chaque formation, ainsi que tous les renseignements utiles pour présenter des candidatures.

Nous vous remercions de veiller à ce que les dossiers soient remplis avec le plus grand soin par les candidats et vous demandons de les adresser ensuite, **revêtus de vos avis, engagement de financement, signature et coordonnées mail**, au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France auprès de votre pays, **en respectant impérativement les dates limites figurant dans la brochure.**

Nous vous précisons que les visites d'étude multi-pays qu'organise la Mission de Coopération internationale sous forme de séminaires thématiques sur les métiers de la gestion fiscale, du cadastre, du domaine et de la gestion publique à destination de hauts cadres de vos administrations font l'objet d'une offre séparée mais figurent, pour votre complète information, dans ce document.

Sachez que nous demeurons toujours attentifs à vos suggestions.

La cheffe de la Mission
de Coopération internationale

Sylvie STUREL

Le directeur de l'École nationale
des Finances publiques

Daniel CASABIANCA

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

LES OFFRES DE FORMATIONS LONGUES

CONDITIONS POUR CANDIDATER

- **EXERCER DANS LES DOMAINES DE LA FISCALITÉ, DE LA GESTION PUBLIQUE, DU CADASTRE ET DE L'INFORMATIQUE ET AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL**

- **MAÎTRISER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET LES OUTILS BUREAUTIQUES**

- **JUSTIFIER D'UN FINANCEMENT PUBLIC (FRANCE, PAYS, BAILLEUR)**

  Seul, l'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFiP ou l'Université. En revanche, les frais de vie sont supportés par les stagiaires qui **doivent pouvoir disposer d'un minimum de 1 100 € mensuels (montant calculé sur la base d'une bourse taux 2 de 920 € à laquelle s'ajoute une indemnité logement), hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger et d'une couverture maladie (document exigé pour la délivrance du visa).**
  Des droits d'inscription d'un montant de 300 euros maximum doivent être réglés pour l'entrée à Paris-Dauphine.

  Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que **CAMPUS France** (siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél. + 33.1.40.40.58.58) que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat**, afin de signer une convention dans les meilleurs délais**.

  Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

- **RÉUSSIR L'EXAMEN PROBATOIRE DE SÉLECTION A L'ENFiP OU, POUR LE MASTER 227, AVOIR RÉDIGÉ LE MÉMOIRE DONT LE SUJET N'EST ACCESSIBLE QUE SUR LE SITE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE**

FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
A l'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (ENFiP), de septembre 2018 à avril 2019
DANS UN SERVICE DE LA DGFiP, de mai à juillet 2019

Si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire type master 1 orienté sur des disciplines juridiques, économiques ou financières ou si vous travaillez depuis au moins 5 ans dans les services de la Direction générale des Impôts (DGI), de la Direction (générale) du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP/DGTCP), de la Direction générale du Cadastre (DGC), de la Direction générale du Domaine (DGD) ou de la Direction générale des Impôts et des Domaines

(cf. pages 4 et 5)

Gestion fiscale

Si vous appartenez à la DGI/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et note de synthèse)

Contrôle fiscal

Si vous appartenez à la DGI/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et note de synthèse)

Gestion publique (État et Secteur public local)

Si vous appartenez à la DGT/DGCP/DGTCP et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et note de synthèse)

Cadastre Foncier

Si vous appartenez à la DGC/DGD/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et mathématiques)

Informatique

Si vous appartenez à la DGI/DGT/DGCP/ DGC/DGD/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et informatique)

MASTER 2
ADMINISTRATION FISCALE 227
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE
De novembre 2018 à septembre 2019

Si vous possédez une maîtrise (master 1) ou diplôme équivalent en droit ou sciences économiques et que vous appartenez à la DGI

(cf.pages 6 et 7)

Si vous êtes fonctionnaire de la DGI et sous réserve de vous être inscrit courant mai sur le site **http//www.dauphine.fr candidatures.mso.dauphine.fr**

Le numéro d'inscription permet d'accéder au sujet d'un mémoire de 8 pages à rédiger et de télécharger les pièces nécessaires à la constitution du dossier de candidature.
Tout dossier incomplet sera rejeté.

LE DÉTAIL DES FORMATIONS

LA FORMATION DES INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Ne sont pas autorisés à s'inscrire ceux qui ont déjà suivi partiellement ou totalement cette formation ou qui ne l'auraient pas validée.

En cas de réussite à l'examen probatoire, la formation s'organise en 3 phases :

- **en établissement :**
  - **1- une formation socle de 4 mois de septembre 2018 à fin décembre 2018 ;**
  - **2- une formation métier de 4 mois de janvier à avril 2019 dans un bloc fonctionnel (cf. ci-dessous)**
    Les fonctionnaires étrangers devront se prononcer sur le choix de la formation métier dès leur inscription (cf. fiche de candidature).
- **dans une direction ou un service de la DGFiP :**
  - **3- une formation pratique d'une durée maximale de 3 mois qui sera organisée et pilotée par la MCI en liaison avec les directions et les services d'accueil des stagiaires.**

CONTENU

La formation socle comprend	**Un cycle ministériel de formation initiale commun, au cours duquel sont abordées :**	L'organisation des Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics ; la politique économique et financière ; la gestion des ressources humaines.
	Un cycle d'enseignements consacré à l'acquisition des fondamentaux, à la connaissance de l'environnement professionnel, au positionnement du cadre A :	Présentation des missions de la DGFiP, Management, Finances publiques, comptabilité, enseignements juridiques, rédaction administrative, recherche documentaire, bureautique et informatique
La formation métier dans un des 5 blocs fonctionnels ci-contre	**Bloc fonctionnel gestion publique**	Dans chacun des blocs fonctionnels, les enseignements dispensés sont consacrés à l'acquisition des savoirs et gestes professionnels propres au métier pour lequel le stagiaire est formé. L'objectif de cette formation plus professionnalisante est de permettre au stagiaire d'assimiler les fondamentaux, d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à l'exercice des missions et d'appréhender le métier dans son intégralité
	Bloc fonctionnel gestion fiscale	
	Bloc fonctionnel contrôle fiscal	
	Bloc fonctionnel cadastre/foncier	
	Bloc fonctionnel informatique	

PÉRIODE

Du 03 septembre 2018 au 30 avril 2019 pour la formation à l'ENFiP et du 1er mai au 31 juillet 2019 pour ceux qui optent pour une formation pratique.

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

25 places pour l'ensemble des établissements de Noisiel, Clermont-Ferrand et Toulouse, **toutes filières confondues**.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les fonctionnaires étrangers admis au cycle de formation initiale des inspecteurs des finances publiques seront soumis aux mêmes règles d'évaluation et de contrôle des connaissances en établissement que les stagiaires français.
A l'issue de la formation « socle » et de la partie métier suivie en établissement, un diplôme sera remis à tous les stagiaires qui auront atteint la moyenne de 10/20 à l'ensemble de ces épreuves.

Aucun report ou redoublement ne sera accepté si la scolarité n'est pas validée.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- **La fiche de candidature à une action de formation longue, dûment complétée, validée et signée par le Directeur du candidat (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC**, avec photo d'identité récente en couleur ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- La copie d'une pièce d'identité ;
- La copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat avant le 10 novembre 2017.

CONTACTS

Mission de Coopération internationale 86/92 allée de Bercy - Télédoc 916 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr	**Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28
École nationale des Finances publiques 10 rue du centre 93464 NOISY-LE-GRAND Cedex - FRANCE enfip@dgfip.finances.gouv.f	**Pascale PÉGARD** Téléphone : + 33 1.57.33.87.04 **Jacqueline ORSINI** Téléphone : + 33 1.57.33.86.82

LE MASTER 2 *ADMINISTRATION FISCALE 227*

CONTENU

L'enseignement de la fiscalité est replacé dans son contexte économique. Il est délibérément ouvert au milieu international.

C'est une formation d'étude et de réflexion sur l'ensemble du dispositif fiscal d'un pays, sanctionnée par un diplôme d'études supérieures spécialisées du troisième cycle des études universitaires françaises.

Le programme comprend trois parties :

1 - Les enseignements théoriques	2 - Les enseignements dirigés	3 - Le mémoire de recherche
- Théorie des systèmes fiscaux ; - Politique fiscale ; - Fiscalité internationale ; - Administration de l'impôt ; - Économie générale ; - Méthodologie et travail collectif ; - T.V.A.	- Législation fiscale ; - Gestion de l'impôt et procédures fiscales ; - Fiscalité comparée et conventions internationales ; - Réforme fiscale, marche, développement ; - Théorie économique de la fiscalité ; - Systèmes d'information ; - T.V.A.	L'étudiant choisit, en début d'année universitaire, un sujet de mémoire qu'il propose à un directeur de recherche. Ce mémoire devra être remis en septembre 2018 et sera noté.

PÉRIODE

De novembre 2017 à septembre 2018.

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

25 places environ.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- **La fiche de candidature à une action de formation longue, dûment complétée, validée et signée par le Directeur du candidat (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC** , avec photo d'identité récente en couleur ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- La copie d'une pièce d'identité ;
- La copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat avant le 11 mai 2018.

LA RÉDACTION D'UN MÉMOIRE

Elle est obligatoire.

Pour accéder au sujet, les candidats doivent s'inscrire, entre les 03 et 30 mai 2018, sur **le site de l'Université Paris-Dauphine et disposent d'un mois pour la rédaction. Le mémoire doit être téléchargé avant la date de clôture des candidatures.**

http://www.dauphine.fr

+ candidatures.mso.dauphine.fr

Master sciences des organisations (MSO)

Master

Droit

Administration fiscale, programme international

CONTACTS

Mission de Coopération internationale 86/92 allée de Bercy – Télédoc 916 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr	**Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Anne-Claire JARRY-BOUABID** Téléphone : + 33 1.53.18.03.57
Université de Paris-Dauphine Secrétariat du Master 2 *Administration fiscale 227* Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75575 PARIS Cedex 16 – FRANCE http://www.dauphine.f	**Catherine GOGUÉ-MEUNIER** Téléphone : + 33 1.44.05.49.42 catherine.gogue-meunier@dauphine.fr

LES OFFRES DE FORMATIONS COURTES
CONDITIONS POUR CANDIDATER

- **EXERCER DANS LES DOMAINES DE LA FISCALITÉ, DE LA GESTION PUBLIQUE, DU CADASTRE OU DE L'INFORMATIQUE ET AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL**

- **MAÎTRISER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET LES OUTILS BUREAUTIQUES**

- **JUSTIFIER D'UN FINANCEMENT PUBLIC (FRANCE, PAYS, BAILLEUR)**

  Seul l'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFiP. Les stagiaires doivent justifier d'un financement et d'une **couverture maladie (document exigé pour la délivrance du visa).**

  Une liste d'hôtels à proximité des lieux de séminaires, avec prix indicatifs, est fournie aux candidats retenus.

  Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que **CAMPUS France** (siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél. + 33.1.40.40.58.58) que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat**, afin de signer une convention dans les meilleurs délais**.

- **COMPLÉTER LISIBLEMENT LA FICHE DE CANDIDATURE À UNE ACTION DE FORMATION COURTE**

  Celle-ci devra être **validée et signée par le Directeur du candidat (adresse mail indispensable)** puis par le SCAC qui se chargera de scanner le document et de le transmettre, avant le **02 février 2018,** au correspondant formation indiqué. Une photo couleur et la copie d'une pièce d'identité devront être joints.
  Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

FORMATIONS COURTES ORGANISÉES EN FRANCE (fiche de candidature indispensable)

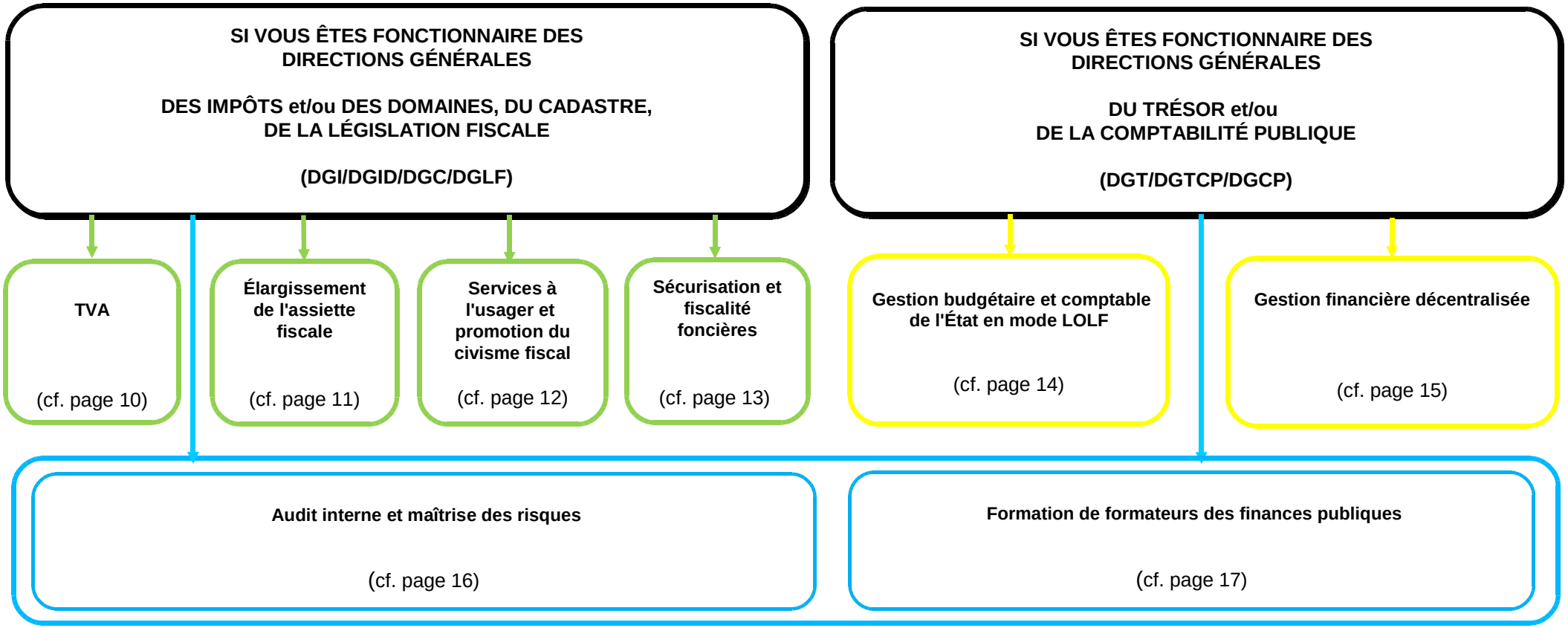

LE DÉTAIL DES FORMATIONS COURTES

T.V.A.

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
Une introduction et trois séquences : ● **Introduction** - Les mécanismes généraux de la T.V.A. - Les impacts économiques et financiers de la T.V.A. ● **Trois séquences** Chaque séquence permet : - d'aborder l'économie du régime ; - de présenter l'expérience française ; - des échanges d'expériences entre participants. **1 Les principes généraux d'imposition** - Le champ d'application ; - L'exigibilité, la base et les taux d'imposition ; - Les déductions. **2 Les relations extérieures** - Les échanges de biens et services ; - Le rôle de la Douane. **3 La lutte contre la fraude à la T.V.A.**	**Du 05 au 14 novembre 2018**	22	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE FISCALE

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Deux sessions sur :** 1. **La mobilisation des ressources intérieures** - Définition de l'informel ; - Panorama de la fiscalité (types d'impôts, modes de recouvrement) - Le fichier d'assiette. 2. **L'élargissement de l'assiette** - La recherche sur le terrain ; - L'optimisation du fichier des contribuables (identifiant, notion de compte unique) ; - Le croisement des fichiers inter administrations, et échanges informatiques ; - Les appuis partenariaux (élus locaux, experts comptables, professions réglementées) ; - La promotion du civisme fiscal ; - La redistribution et la redevabilité. ● **L'expertise de praticiens de la DGFiP** ● **Le témoignage d'un comptable d'un service des impôts**	**Du 09 au 13 avril 2018**	22	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

SERVICES À L'USAGER ET PROMOTION DU CIVISME FISCAL

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
Différentes séquences permettant d'aborder : - La problématique globale des services rendus aux usagers ; - La promotion du civisme fiscal ; - Les notions de redistribution et redevabilité. ● **La stratégie en matière de relations aux usagers** - Contexte, enjeux en matière de relations avec les usagers ; - Stratégie et des grandes orientations de la DGFiP ; - Panorama des réalisations, projets et réflexions en cours. ● **Les services rendus au quotidien aux usagers** - Qualité de service : référent, charte Marianne, indicateurs du civisme fiscal et comités locaux usagers ; - Communication externe ; - Démarche de simplification et professionnalisation des agents d'accueil. ● **Les services en ligne offerts aux entreprises** - Présentation de l'offre de services en ligne pour les professionnels ; - Rôle des correspondants téléprocédures, assistance aux usagers, aux partenaires et aux services ; - Résultats et indicateurs du civisme fiscal. ● **Les services à distance** Visite de centres spécialisés (organisation du travail des agents : spécificité, statut et formation) : - un Centre Impôt Service (CIS) ; - un Centre de contacts.	**Du 15 au 19 octobre 2018**	22	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy 75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

SÉCURISATION ET FISCALITÉ FONCIÈRES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
L'objectif de ce séminaire est de présenter, sous ses aspects juridiques, fiscaux et foncier, l'expérience française de la DGFiP associant cadastre, gestion domaniale, publicité foncière et enregistrement. L'accent sera mis sur la sécurisation apportée par le système français. ● **Des modules présentant :** - Le droit foncier ; - Le système cadastral français ; - Le système de publicité foncière français ; - La gestion des biens domaniaux ; - La fiscalité foncière ; - Les procédures de mise à jour des informations ; - Les outils informatiques. ● **Des interventions sur les cadastres comparés.**	**Du 18 juin au 04 juillet 2018**	20	**ENFiP** **Établissement de Toulouse** **100 chemin du Cdt Joël Le Goff** **31081 TOULOUSE**	**ENFiP** 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr **Pascale PÉGARD** Téléphone : + 33 1.57.33.87.04 **Jacqueline ORSINI** Téléphone : + 33 1.57.33.86.82

GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE DE L'ÉTAT EN MODE LOLF

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Des conférences sur la loi organique relative aux lois de finances ;** ● **Des formations sur :** - La LOLF et le règlement général de la Comptabilité publique ; - L'exécution du budget de l'État : acteurs ; contrôle ; CHORUS. - Les contrôles budgétaires et comptables ; - Le pilotage de la performance ; - Le Compte général de l'État : • les normes et référentiels comptables ; • le Compte général de l'État (CGE) et la certification des comptes de l'État. - La qualité comptable ; - La dépense de l'État (CHD, services facturiers) ; - La dématérialisation ; - La maîtrise des risques et le contrôle interne comptable de l'État. ● **Des échanges sur les métiers de chef de service dépense et contrôleur budgétaire.**	**Du 1er au 10 octobre 2018**	22	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53

GESTION FINANCIÈRE DÉCENTRALISÉE

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Des conférences** sur les règles régissant la décentralisation, son organisation et le financement du processus ; ● **Des modules** présentant la gestion des collectivités territoriales : - Le budget (préparation, exécution, suivi) ; - Les ressources, dont la fiscalité locale ; - Le recouvrement des recettes ; - L'exécution des dépenses, le contrôle hiérarchisé de la dépense, les marchés publics ; - La tenue des comptes, la reddition des comptes, le contrôle du juge des comptes ; - Le rôle du comptable public et sa responsabilité ; - Les outils informatiques, la dématérialisation, le paiement par téléphone. ● **Des échanges** sur les métiers de directeur des Affaires financières dans une collectivité locale, de comptable public d'une collectivité locale.	**Du 18 au 26 juin 2018**	22	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy 75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

AUDIT INTERNE ET MAÎTRISE DES RISQUES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Des modules** présentant : - La maîtrise des risques ; - Le contrôle interne comptable et financier ; - L'audit interne : organisation ; la fonction d'auditeur à la DGFiP ; le dossier d'audit et la conduite d'un audit. - L'audit externe ; - L'audit comptable et financier. ● **Des échanges** portant sur les métiers d'auditeur interne ● **Des travaux en atelier** sur la conduite d'un audit ● **Une journée d'étude** dans une Direction locale.	**Du 09 au 18 avril 2018**	22	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy 75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

FORMATION DE FORMATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<u>**Cinq séquences**</u> : ● **Communication et relations de groupe** - La transmission d'un message ; - L'utilisation du travail de groupe dans une action de formation. ● **La formation : un atout stratégique** - Les objectifs de la formation ; - Les structures de l'appareil de formation ; - Les différents acteurs de la formation. ● **L'action de formation : la préparation** - La notion d'objectif pédagogique ; - Les moyens et matériels pédagogiques. ● **L'action de formation : la réalisation** - L'accueil des stagiaires ; - Les diverses techniques d'animation ; - Les auxiliaires pédagogiques. ● **L'action de formation : l'évaluation** - Pourquoi ? - Par qui ? - Comment ?	**Du 15 au 29 mai 2018**	20	**ARENFiP** **20 rue des Gourlettes 63000 Clermont-Ferrand**	**ENFiP** 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr **Pascale PÉGARD** Téléphone : + 33.1.57.33.87.04 **Jacqueline ORSINI** Téléphone : + 33 1.57.33.

DES SÉMINAIRES MULTI-PAYS ORGANISÉS PAR LA MCI EN FRANCE (pas de fiche de candidature)

Les pays seront sélectionnés en fonction des priorités de coopération. La MCI contactera directement les Directeurs généraux concernés.

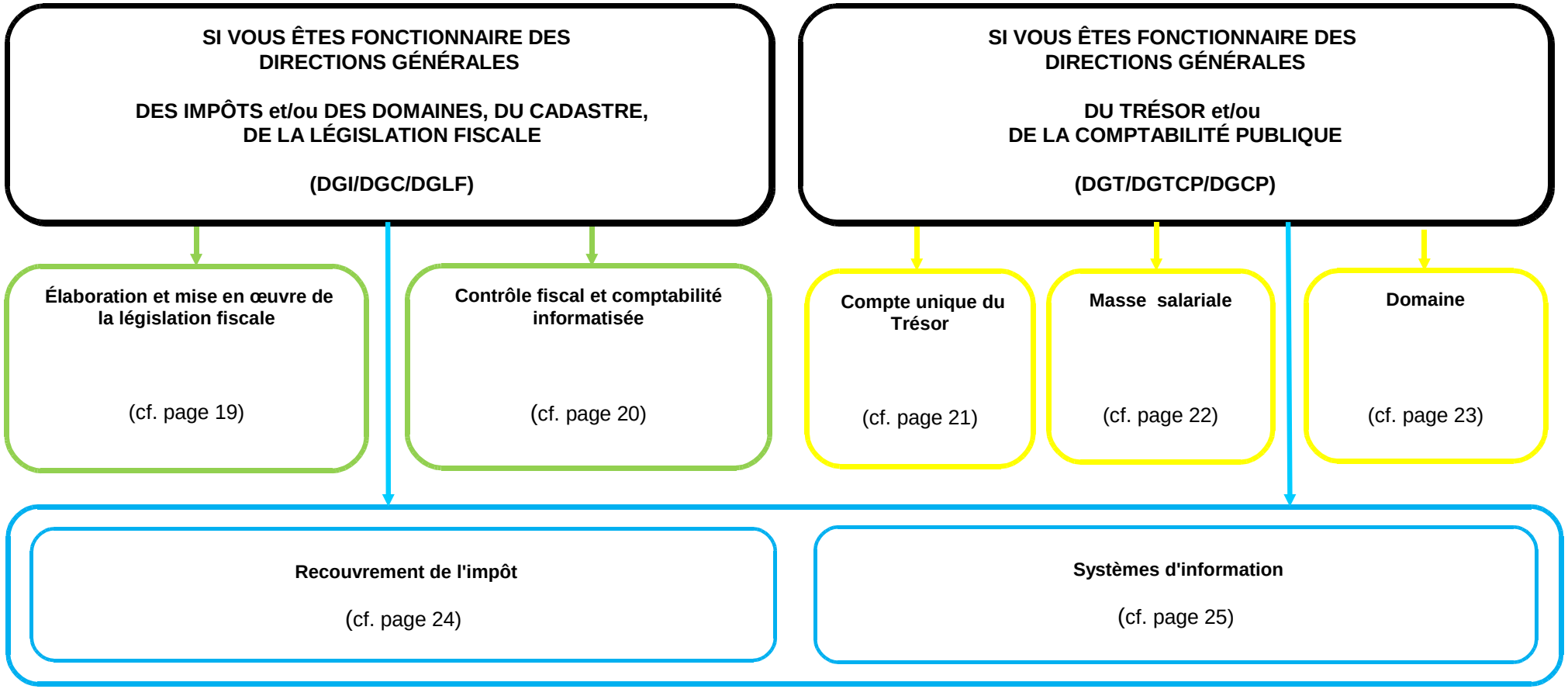

ÉLABORATION ET MISE EN OEUVRE DE LA LÉGISLATION FISCALE

Contenu du séminaire	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **L'élaboration de la loi fiscale** **-** Cycle d'élaboration de la loi fiscale, présentation de ses acteurs et de la procédure ; - Contenu d'un PLF, études d'impact et équilibre financier ; - Estimation du rendement budgétaire des mesures fiscales, leur suivi et leur évaluation. ● **L'implémentation d'un nouvel impôt** - Appréhender la démarche, la proposition et la mise en œuvre effective ; - Élaborer la doctrine administrative. ● **L'accompagnement du changement et des équipes** - Connaître les vecteurs de la communication interne et externe et leur coordination ; - Étudier les instructions nationales et les initiatives locales ; - Développer le soutien aux équipes par les pôles métiers, la formation et l'information.	20	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

CONTRÔLE FISCAL ET COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Contenu du séminaire	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Des modules présentant :** ***1. Le contrôle fiscal*** ***Déterminer la stratégie de contrôle fiscal*** - Le cadre juridique du contrôle (vérifications professionnelles et personnelles) ; - Enjeu et place, organisation du contrôle ; - Les instruments du contrôle ; - La recherche de l'information ; - Les sanctions. ***Mise en œuvre de la stratégie du contrôle fiscal*** - Les méthodes de contrôle ; - La recherche de la fraude fiscale internationale ; - Le recouvrement ; - La pénalisation des affaires. ***La programmation et l'analyse risque*** - Focus sur les services en charge du civisme fiscal et leurs outils informatiques. ***2. Le contrôle fiscal de comptabilités informatisées*** - Enjeux du contrôle fiscal informatisé dans le cadre juridique rénové ; - Spécialisation des équipes, leur recrutement et leur formation ; - Coordination des travaux, soutien aux brigades de contrôle et modalités de la démarche globale jusqu'à la fiscalisation des données. ● **Des mises en application pratique** ● **Visite d'un service de contrôle et rencontre d'un chef de brigade.**	20	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR

Contenu du séminaire	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Des modules** présentant : - Le contexte et le cadre du Compte unique du Trésor (CUT) ; - La gestion de la trésorerie de l'État ; - Les outils informatiques et les moyens dématérialisés associés au CUT ; - La relation avec la Banque de France ; - La mise en œuvre de la trésorerie au Contrôle budgétaire et comptable ministériel (CBCM) ; - Le fonctionnement du CUT au niveau déconcentré. ● **Des interventions** de la Banque de France et de l'Agence France Trésor (AFT) ; ● **L'expérience** d'un poste comptable non centralisateur ; ● **Un atelier de travail** sur la mise en place d'un CUT.	20	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

MASSE SALARIALE

Contenu du séminaire	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Le cadre de la gestion des dépenses de personnel en mode LOLF** - La programmation budgétaire de la masse salariale ; - Le périmètre des dépenses de personnel ; - Le plafond des emplois ; - Le plafond en crédits ; - Le décret GBCP et le document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnels (DPGECP). ● **Les éléments déterminants de l'évolution de la masse salariale** Une gestion des ressources humaines rendue plus dynamique grâce au pilotage de la masse salariale : - Le schéma d'emplois ; - Le concept d'extension en année pleine ; - La notion de glissement « vieillesse et technicité ». ● **RGPP et maîtrise de la dépense** - Le rôle du contrôleur budgétaire ; - Le rôle du contrôleur financier ; - Le contrôle et le suivi de la masse salariale : enjeux majeurs de la gouvernance et de la soutenabilité des finances publiques ; - La gestion dans Chorus.	20	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

DOMAINE

Contenu du séminaire	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **La politique immobilière de l'État** - Le recensement et la valorisation du parc immobilier répondant à une exigence LOLF ; - Les principes normatifs de la valorisation du parc immobilier contrôlé par l'État ; - Les schémas pluriannuels de la stratégie immobilière ; **- L'organisation des services de l'État sur le plan immobilier aux niveaux régional et départemental.** ● **La gestion des opérations immobilières de l'État.** **La valorisation du patrimoine** - La détermination d'une stratégie patrimoniale optimisée et l'amélioration du rendement financier du parc immobilier (acquisitions et cessions) ; - La gestion dynamique du patrimoine dans Chorus, outil au service de la politique immobilière de l'État (fonctionnalités avancées de gestion de l'immobilier). ● **Les acteurs de l'inventaire immobilier et de la gestion de l'immobilier de l'État** - Le service local du Domaine ; - Les préfets ; - Les services de comptabilité ; - Les ministères ; - Les opérateurs de l'État. ● **Les autres missions** - Le conseil aux collectivités territoriales ; - La gestion de certains patrimoines privés.	20	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

RECOUVREMENT DE L'IMPÔT

Contenu du séminaire	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Des modules présentant :** ***1. Le recouvrement*** - L'organisation des services de recouvrement et environnement informatique (exemple de la DGFiP) ; - L'amélioration du recouvrement spontané (dématérialisation, moyens de paiement, pression fiscale, simplification des circuits et des process) ; - L'action en recouvrement : - L'optimisation du fichier (identifiant, notion de compte unique) ; - Le croisement des fichiers (administrations, partenaires institutionnels) ; - Le recouvrement amiable (relance des défaillants, pénalités, suspensions) ; - Le recouvrement forcé ou contentieux (sûretés, poursuites) ; - Le recouvrement du contrôle fiscal. ***2- L'apurement des restes à recouvrer*** - Notions de restes à recouvrer (RAR), de prescription, d'irrécouvrabilité ; - Législation, réglementation et juge des comptes ; - La responsabilité des comptables. ● **L'expertise de praticiens de la DGFiP** ● **Le témoignage d'un comptable d'un service**	20	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

SYSTÈMES D'INFORMATION

Contenu du séminaire	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Gouvernance et Systèmes d'information** **De la phase préalable au lancement d'un nouveau projet** - L'organisation : ressources humaines et matérielles ; - Les projets informatiques (définition et mise en œuvre de la stratégie des systèmes informatiques). ● **Les métiers de l'informatique** - Maîtrise d'ouvrage (MOA) ; - Maîtrise d'oeuvre (MOE). ● **L'architecture informatique** - Notions d'urbanisation, d'entretien du référentiel, d'outil de développement et d'architecture applicative ; - COPIL d'urbanisation et comités d'architecture informatique, assistance des projets ; - Élaboration des dossiers de sécurité selon la démarche d'intégration de la sécurité dans les projets (IPS). ● **L'intégration des applications** - Intégration et exploitabilité. ● **Pilotage de la production** - Mise en œuvre des applications du système d'information DGFiP ; - Assistance informatique ; - Systèmes d'acquisition de données de masse ; - Fabrication des documents et confection des plis à destination des usagers et des services territoriaux. ● **Visite d'un Établissement de services informatiques**	20	**Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39 **Christine SOHIER** Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 **Nadia BROSSET** Téléphone : + 33 1.53.18.74.28

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pays :
……
Nom du Candidat :
……

FICHE DE CANDIDATURE
A UNE ACTION DE FORMATION LONGUE

Dossier à transmettre à l'Ambassade de France
(Service de Coopération et d'Action culturelle)

avant le 10 NOVEMBRE 2017 pour L'ENFiP

avant le 11 MAI 2018 pour l'université de PARIS-DAUPHINE

Cette fiche sera **obligatoirement** complétée et signée par :

- le candidat,
- **le directeur général de l'administration dont relève le candidat,**
- **les services de l'Ambassade ou un autre bailleur de fonds.**

1. Administration dont relève le candidat

Gestion publique ☐ **Fiscalité** ☐ **Cadastre** ☐

2. Formation souhaitée (cocher la case utile)

Inspecteur des Finances publiques (bloc fonctionnel gestion publique) ..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand ou Noisiel
3 septembre 2018 au 30 avril 2019

Inspecteur des Finances publiques (bloc fonctionnel gestion fiscalité)..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand ou Noisiel
3 septembre 2018 au 30 avril 2019

Inspecteur des Finances publiques (bloc fonctionnel contrôle fiscal)..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand ou Noisiel
3 septembre 2018 au 30 avril 2019

Inspecteur des finances publiques (bloc fonctionnel cadastre/foncier)..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
3 septembre 2018 au 30 avril 2019

Inspecteur des finances publiques (bloc fonctionnel informatique)..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
3 septembre 2018 au 30 avril 2019

Inspecteur des Finances publiques (stage pratique en option)……**OUI** ☐ **NON** ☐
2 mai au 31 juillet 2019

MASTER 2 *Administration fiscale 227* (+ inscription en ligne obligatoire en mai 2018)..... ☐
Université de Paris-Dauphine
Novembre 2018 à septembre 2019

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

3 Curriculum vitae

Présentation personnelle

PHOTO

Nom : .....

Prénom :.....

Date et lieu de naissance :.....

Nationalité :.....

Situation familiale :.....

Adresse personnelle :.....

.....

.....

Téléphone personnel :.....

Adresse mail **obligatoire et lisible** **(indispensable pour vous contacter) :**

Formation reçue

Indiquer le diplôme le plus élevé que vous possédez, sa date et son lieu d'obtention.

.....

.....

Avez-vous déjà suivi une formation à la Direction générale des Finances publiques en France ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez l'année et la nature de la formation reçue.

.....

.....

.....

.....

Votre expérience professionnelle

Administration d'appartenance :

Date d'entrée dans votre administration :.....

- **Votre situation administrative actuelle**

Fonction/Grade :.....

Direction d'appartenance :.....

Service d'affectation :.....

.....

.....

.....

- **Résumé de votre carrière** (y compris le poste actuel) **:**

Année	Grade	Service d'affectation	Fonctions exercées

Joindre impérativement une lettre de motivation

A....., le .....

(Signature du candidat)

4 Avis du directeur général de l'administration dont relève le candidat (à compléter, dater et signer par celui-ci)

Projet professionnel envisagé à l'issue de la formation (impact attendu, évolution de la carrière, aptitude du candidat à mutualiser les apprentissages reçus en France) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nombre de candidats présentés par votre direction à cette formation ? ☐

Rang de priorité de la présente candidature en cas d'inscriptions multiples à cette formation... ☐

A ....., le .....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Email du signataire **(lisible et <u>indispensable</u> pour prendre contact)** :

5 Engagement concernant le financement du candidat[1] (déplacement, frais de vie et couverture maladie) :

☞ ***les formulaires ne portant aucune signature ne seront pas traités***

Pour être admis définitivement à suivre la formation, les candidats doivent **obligatoirement** :

- disposer d'une bourse leur permettant de pourvoir complètement aux besoins d'une existence décente compatible avec le bon renom tant de l'État dont ils sont ressortissants que de l'école où ils souhaitent être appelés. **Ce seuil est fixé sur la base d'un montant mensuel de 1 100 euros** en référence au barème des bourses de stage habituellement attribué par le Gouvernement français aux auditeurs étrangers.
- **Disposer et justifier de la couverture maladie.**

Les sommes allouées au candidat devront être obligatoirement gérées par un organisme tel que CAMPUS FRANCE.

Engagement du directeur général :

Le pays s'engage-t-il à assurer le financement de son candidat ? OUI ☐ NON ☐

En cas de candidatures multiples, indiquer le nombre de financements accordés :

A....., le.....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire :.....

Engagement du chef de SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle) :

Le SCAC s'engage -t-il à allouer une bourse du Gouvernement français ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, détail de la prise en charge :

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Engagement d'un autre bailleur de fonds

Un autre bailleur de fonds s'engage-t-il à financer le candidat ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, indiquer le nom et les coordonnées du bailleur, l'organisme chargé de gérer la bourse

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom, qualité et adresse du signataire :.....

[1] **Les financements privés ne sont pas acceptés**

6 Attestation du niveau des connaissances en français :

Les services de l'Ambassade de France certifient que le candidat a une maîtrise courante de la langue française pour suivre et participer activement aux enseignements (cours magistral, discussion en groupe, présentation d'un exposé...) et rédiger des notes techniques (dissertations, exercices, mémoires, commentaires...).

A……, le ……

(Cachet et signature)

Nom, prénom et qualité du signataire : ……

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pays :
……
Nom du Candidat :
……

FICHE DE CANDIDATURE
A UNE ACTION DE FORMATION COURTE

Dossier à transmettre à l'Ambassade de France
(Service de Coopération et d'Action culturelle)

avant le 02 FEVRIER 2018

Cette fiche sera **obligatoirement** complétée et signée par :

- **le candidat,**
- **le directeur général de l'administration dont relève le candidat,**
- **les services de l'Ambassade ou un autre bailleur de fonds.**

1. Administration dont relève le candidat

Gestion publique ☐ **Fiscalité** ☐ **Cadastre** ☐

2. Formation souhaitée (cocher la case utile)

Élargissement de l'assiette..... ☐
Direction générale des Finances publiques à Paris
Du 09 au 13 avril 2018

Audit interne et maîtrise des risques..... ☐
Direction générale des Finances publiques à Paris
Du 09 au 18 avril 2018

Formation de formateurs des Finances publiques..... ☐
École nationale des Finances publiques à Clermont-Ferrand
Du 15 au 29 mai 2018

Gestion financière décentralisée..... ☐
Direction générale des Finances publiques à Paris
Du 18 au 26 juin 2018

Sécurisation et fiscalité foncières..... ☐
École nationale des Finances publiques à Toulouse
Du 18 juin au 4 juillet 2018

Gestion budgétaire et comptable de l'État en mode LOLF ..... ☐

Direction générale des Finances publiques à Paris

Du 1er au 10 octobre 2018

Services à l'usager et promotion du civisme fiscal..... ☐

Direction générale des Finances publiques à Paris

Du 15 au 19 octobre 2018

T.V.A...... ☐

Direction générale des Finances publiques à Paris

Du 05 au 14 novembre 2018

3 Curriculum vitae

Présentation personnelle

PHOTO

Nom :.....

Prénom :.....

Date et lieu de naissance :.....

Nationalité :.....

Situation familiale :.....

Adresse personnelle :.....

.....

.....

Téléphone personnel :.....

Adresse mail **obligatoire et lisible** **(indispensable pour vous contacter)**

Formation reçue

Indiquer le diplôme le plus élevé que vous possédez, sa date et son lieu d'obtention.

.....

.....

Avez-vous déjà suivi une formation à la Direction générale des Finances publiques en France ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez l'année et la nature de la formation reçue.

.....

.....

.....

.....

Votre expérience professionnelle

Administration d'appartenance :

Date d'entrée dans votre administration :.....

- **Votre situation administrative actuelle**

Fonction/Grade :.....

Direction d'appartenance :.....

Service d'affectation :.....

.....

.....

.....

- **Résumé de votre carrière** (y compris le poste actuel) **:**

Année	Grade	Service d'affectation	Fonctions exercées

Joindre impérativement une lettre de motivation

A……, le ……

(Signature du candidat)

4. Avis du directeur général de l'administration dont relève le candidat(à compléter, dater et signer par celui-ci)

Projet professionnel envisagé à l'issue de la formation (impact attendu, évolution de la carrière, aptitude du candidat à mutualiser les apprentissages reçus en France) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nombre de candidats présentés par votre direction à cette formation ☐

Rang de priorité de cette candidature en cas de plusieurs inscriptions à **cette** formation ☐

A....., le ....

(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire :.....

Email du signataire **(lisible et <u>indispensable</u> pour prendre contact) :**

5. Engagement concernant le financement du candidat[1] (déplacement, frais de vie et couverture maladie) :

☞ ***les formulaires ne portant aucune signature ne seront pas traités***

Pour être admis définitivement à suivre la formation, les candidats doivent **obligatoirement** :

- disposer d'une bourse leur permettant de pourvoir complètement aux besoins d'une existence décente compatible avec le bon renom tant de l'État dont ils sont ressortissants que de l'école où ils souhaitent être appelés. **Ce seuil est fixé sur la base d'un montant mensuel de 1 100 euros** en référence au barème des bourses de stage habituellement attribué par le Gouvernement français aux auditeurs étrangers.
- **Disposer et justifier de la couverture maladie.**

Les sommes allouées au candidat devront être **obligatoirement** gérées par un organisme tel que CAMPUS FRANCE.

Engagement du directeur général :

Le pays s'engage-t-il à assurer le financement de son candidat ? OUI ☐ NON ☐

En cas de candidatures multiples, indiquer le nombre de financements accordés :

A....., le.....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Engagement du chef de SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle) **:**
Le SCAC s'engage -t-il à allouer une bourse du Gouvernement français ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, détail de la prise en charge :

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Engagement d'un autre bailleur de fonds

Un autre bailleur de fonds s'engage t'il à financer le candidat ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, indiquer le nom et les coordonnées du bailleur, l'organisme chargé de gérer la bourse

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom, qualité et adresse du signataire :

1 Les financements privés ne sont pas acceptés

6 Attestation du niveau des connaissances en français :

Les services de l'Ambassade de France certifient que le candidat a une maîtrise courante de la langue française pour suivre et participer activement aux enseignements (cours magistral, discussion en groupe, présentation d'un exposé…).

A……, le ……

(Cachet et signature) Cachet et signature)

Nom, prénom et qualité du signataire